

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2018

REUNION DES 28 ET 29 MARS 2018

**RAPPORT DE MONSIEUR**  
**LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**CONVENTION DE PARTENARIAT ETABLI ENTRE LA  
COLLECTIVITE DE CORSE ET L'ASSOCIATION  
DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT  
PUBLIC DE LA HAUTE-CORSE - CENTRE PEP DE  
SAVAGHJU POUR L'ANNEE 2018**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) :

Commission de l'Education, de la Culture, de la  
Cohésion Sociale et de la Santé

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

En tant qu'institution culturelle, le musée de la Corse reçoit les classes en séjour au centre d'immersion linguistique de Savaghju, permettant aux enfants d'écoles géographiquement éloignées du musée d'appréhender leur sujet d'étude sous un angle différent via une visite des collections permanentes du musée de la Corse. Le musée de la Corse, dans le cadre de son programme d'activités hors les murs sur le territoire, intervient également à Savaghju pour des ateliers dédiés.

A ce titre la Collectivité de Corse, au travers du musée de la Corse, propose de s'associer à l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Haute-Corse afin de formaliser ce projet global co-construit entre le secteur de la médiation du musée et les professeurs du centre d'immersion linguistique où les actions sur site et hors les murs se complètent : l'approche anthropologique et ethnographique du musée de la Corse permet au jeune public d'appréhender le territoire, la société et la culture insulaires sous un angle nouveau, en étant acteur dans son apprentissage.

Ce partenariat concrétisera la volonté de la Collectivité de Corse d'établir des rapprochements entre institutions pédagogiques et opérateurs culturels, répondant ainsi à l'objectif d'accès à tous à la culture et de création de dynamiques stimulantes sur le territoire.

Ce projet est matérialisé par une convention de partenariat (cf. annexe) qui fixe les modalités de cette collaboration et notamment la fourniture du matériel, la conception et l'encadrement des séances par le musée de la Corse, ainsi que la gratuité pour l'accès au musée pour les enfants du Centre Centre de Savaghju et leurs accompagnateurs lors des visites programmées. Le Centre de Savaghju s'engage à inclure au moins une visite obligatoire au musée de la Corse dans sa programmation pour chaque classe de cycles 2 et 3.

**Dans ce cadre, je vous demande de bien vouloir autoriser le président du Conseil Exécutif à signer le projet de convention de partenariat établi entre la Collectivité de Corse et l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Haute-Corse – Centre PEP de Savaghju pour l'année 2018.**

**Je vous prie de bien vouloir en délibérer.**